



**Organisme de prévention et d'aide
aux auteur-e-s de violence**

Hilfsorganisation für Gewalttäter
und Gewaltprävention

***RAPPORT D'ACTIVITÉ
TÄTIGKEITSBERICHT
2018***

COMITÉ	M. Charles Ridoré, Président Mme Piedad Cortes-Monroy Mme Teresa Kaenel M. César Murangira M. Lionello Zanatta, Directeur
INTERVENANT-E-S	M. Lionello Zanatta, Directeur Mme Anne Trau, Adjointe (jusqu'au 31.7.18) Mme Rita Raemy (jusqu'au 31.1.18) M. Daniel Waldispühl N.N. Au 31.12.18 à repourvoir
SAISIE COMPTABLE	CIS Centre d'intégration socioprofessionnelle Fribourg
VÉRIFICATEURS	M. Pascal Fragnière M. Michel Niquille
CONTACT	M. Lionello Zanatta - 079 703 36 57
ADRESSE	Route de la Vignettaz 48, 1700 Fribourg
INFORMATION	www.ex-pression.ch - info@ex-pression.ch
PERMANENCE TEL.	0848 08 08 08 (tarif réduit, Fr.0.04/min.)
LIEU D'ACCUEIL	Route de la Vignettaz 48 1700 Fribourg

Avec le soutien de :



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de la santé et des affaires sociales DSAS
Direktion für Gesundheit und Soziales GSD



Gesundheitsförderung Schweiz
Promotion Santé Suisse
Promozione Salute Svizzera

Le mot du président

Accompagner ou punir ?

Une étude commandée par le Département de Justice du canton de Zurich et menée par Madame Rahel Ott, co-directrice du service cantonal zurichois de prévention contre la violence domestique, a révélé en ce début d'année ce fait interpellant : environ la moitié des victimes de violences domestiques – principalement des femmes – préfèrent que les auteurs de telles violences suivent une thérapie plutôt que de purger une sanction pénale. Un argument fort - parmi d'autres - pour justifier cette position : la prise en charge par les agresseurs eux-mêmes de leurs problèmes est une meilleure garantie pour un futur sans violence que la punition. On pourrait dire, en modifiant quelque peu un proverbe bien connu : « Mieux vaut prévenir que punir ».

Voici qui conforte le positionnement d'EX-pression, la seule institution fribourgeoise - pour le moment – à mettre l'accent sur le travail avec les auteurs de violences domestiques, en complément de tant d'autres institutions précieuses et nécessaires actives aux côtés des victimes femmes et enfants de ces violences. Il faut noter avec satisfaction que les autorités pénales semblent prendre de plus en plus conscience de cette complémentarité entre répression et prévention puisque, en 2018, le nombre d'auteurs de violences astreints par l'autorité pénale à suivre un accompagnement socio-thérapeutique auprès des professionnels d'EX-pression est en augmentation. Une évolution qui, si elle se confirme, exigera sans doute de nous des développements institutionnels nous permettant de répondre de manière toujours plus adéquate et efficiente à une telle évolution.

La violence domestique traverse toutes les catégories sociales et bien entendu, elle est aussi présente au sein de la population migrante. Le projet-pilote « Allophones », en cours de réalisation, permet, grâce à l'engagement d'interprètes, de toucher quelques segments de la population parlant une langue autre que celles usuelles à Fribourg. L'évaluation de ce projet-pilote, qui arrivera à terme en juin prochain, décidera de l'intégration de cette nouvelle dimension dans le champ d'activités normal d'EX-pression.

Ainsi, l'année en cours sera marquée par la poursuite et le développement de nos activités socio-thérapeutiques et de suivis individuels d'auteurs de violence, par le renforcement de nos capacités d'intervention, y compris auprès de nouveaux segments de la société fribourgeoise, et également par des actions renforcées de communication pour gagner en visibilité, pour mieux atteindre nos publics, en somme pour poursuivre de mieux en mieux nos objectifs institutionnels.

Nous fêtons également cette année les 15 ans d'existence et d'activité d'EX-pression, sous une forme qui sera communiquée ultérieurement. Un départ en douceur, suivi d'un développement soutenu qui a permis à EX-pression de se faire progressivement une place spécialisée et reconnue d'utilité publique dans le paysage fribourgeois de la lutte contre la violence. Cet anniversaire sera pour nous l'occasion de refaire le plein d'énergie et de motivation en vue des défis à venir.

Le long de ce chemin, nous apprécions l'accompagnement et le soutien décisifs de nos bailleurs de fonds, de nos donatrices et donateurs, de nos collaboratrices et collaborateurs et du large réseau de nos partenaires actifs dans le champ de la lutte contre la violence domestique. Nous leur disons un chaleureux MERCI.

Au nom du comité

Charles Ridoré
Président, mars 2019

Begleiten oder bestrafen?

Eine von der Justizdirektion des Kantons Zürich in Auftrag gegebene Studie ergab folgende Tatsache: die Hälfte der Opfer häusliche Gewalt - meist Frauen - ziehen es vor, dass die Gewalttäter eine Therapie machen müssen, anstatt strafrechtliche Sanktionen zu erhalten. Ein starkes Argument - unter anderen -, um unsere Haltung zu stützen: Wenn Täter die Verantwortung für Ihre Gewalthandlungen übernehmen, ist das eine bessere Garantie für die Zukunft als eine Bestrafung. So besagt auch ein bekanntes Sprichwort: "Besser vorbeugen als bestrafen".

Diese Überzeugung bestärkt die Legitimation von EX-pression, der momentan einzigen Institution in Freiburg, die sich auf die Begleitung von Gewalttätern spezialisiert hat. So wurde mit Genugtuung zur Kenntnis genommen, dass die zuständigen Behörden neben repressiven Massnahmen zunehmend auch präventive Ansätze berücksichtigen. 2018 hat die Zahl der zugewiesenen Gewalttäter markant zugenommen. Diese institutionelle Entwicklung erleichtert eine angemessene Reaktion in Form einer soziotherapeutischen Unterstützung von Gewalttätern.

Häusliche Gewalt umfasst alle sozialen Schichten und ist natürlich auch in der Migrationsbevölkerung präsent. Das laufende Pilotprojekt "Allophones" ermöglicht dank des Engagements von Dolmetschern Bevölkerungsschichten zu erreichen, die sonst aufgrund von sprachlichen Herausforderungen im Vorherein von einer angemessenen Unterstützung ausgeschlossen würden. Die Evaluierung dieses Pilotprojekts steht im Juni 2019 an. Zu diesem Zeitpunkt wird entschieden, ob diese Dienstleistung in die schon bestehenden Angebote integriert wird.

Das laufende Jahr wird daher durch die Fortsetzung und Weiterentwicklung unserer soziotherapeutischen Aktivitäten geprägt sein. Zudem soll die Sichtbarkeit durch weitere Kommunikationskanäle erweitert werden, um das Zielpublikum noch besser zu erreichen und die Institution noch besser mit schon bestehenden Institutionen zu vernetzen.

Wir feiern dieses Jahr ein Jubiläum: 15jähriges Bestehen! Dieses Ereignis wird natürlich entsprechend gefeiert, die Informationen dazu werden folgen.

Ein herzliches DANKE möchten wir allen aussprechen, die uns in der Vergangenheit unterstützt haben. Dazu gehört ein breites Netzwerk von Partnern, Spendern und Mitarbeitern. Danke, dass ihr mit uns seid im Kampf gegen die häusliche Gewalt.

Im Namen des Komitees

Charles Ridoré
Präsident, März 2019

Nos activités

L'année 2018 aura été une année intense et ouverte sur des nouvelles perspectives. Tout d'abord l'intensité des prestations offertes qui a, une fois encore, marqué un nouveau record dans le nombre total de séances thérapeutiques offertes aux personnes sollicitant notre structure. Mais également une année d'importantes négociations financières pour l'avenir et le développement de notre structure. Nos différents partenariats ont également participé à l'effort de l'exercice 2018 nous permettant d'intensifier les collaborations.



Plus en particulier nous avons posé les jalons d'un développement de nos prestations en élargissant notre intervention en rapport à deux axes :

- Les prestations avec interprétariat nommées « prestations pour allophones » ;
- L'inscription de nos offres dans les programmes et plans cantonaux en matière de violence.

Le projet pilote « Allophones » que nous avons pu mettre en place grâce au soutien financier ponctuel du Bureau de l'intégration des migrant-e-s et de la prévention du racisme a été prolongé et se terminera au mois de juin 2019. Le bilan est déjà très positif et nous pourrons également en assurer la pérennité grâce à l'aide financière de l'Etat qui, par la DSAS, nous permettra d'assumer les coûts des interprètes communautaires. Cet aspect est particulièrement important dans la mesure où des frais supplémentaires auraient pu freiner l'accessibilité à notre offre et auraient pu retenir également les mandats plus officiels pour les mêmes raisons.

Mais l'offre d'EX-expression s'inscrit encore plus clairement dans le panorama des planifications cantonales comme complément incontournable en matière de prévention de la violence. Nous sommes ainsi inscrits dans trois plans cantonaux complémentaires :

- Tout d'abord en s'inscrivant une fois encore dans les axes de la politique de lutte contre la criminalité, dans le nouveau plan 2018-2021 souhaité par le Procureur général et le Conseil d'Etat. Outre le fait de vouloir augmenter la capacité de détecter le risque de récidive et la coordination des mesures de suivi, nous saluons l'intention par ce plan de réviser la loi d'application du code civil (LACC) en matière de durée d'expulsion du domicile et la conséquente obligation de prise en charge thérapeutique pour les personnes ayant exercé de la violence.

- De même les prestations d'EX-expression sont inscrites dans le Concept cantonal de lutte contre la violence au sein du couple et ses impacts sur la famille du Conseil d'Etat élaboré par la Commission cantonale de lutte contre la violence au sein du couple. Cet important concept préconise 33 mesures.
- Et enfin dans l'axe de l'aide aux parents pour la gestion de leurs comportements agressifs qui a également vu un investissement plus soutenu grâce aussi à une collaboration des justices de paix sollicitant enfin plus régulièrement nos prestations. La reconnaissance de ce travail plus spécifique nous vient aussi du Service de la santé publique qui l'a inscrit dans les mesures du Programme cantonal fribourgeois de promotion de la santé mentale 2019-2021. La mesure « Soutien aux parents auteurs de violence » complète ainsi un vaste travail de prévention cantonale et inscrit notre offre encore plus profondément au cœur de l'aide thérapeutique dans l'environnement domestique.



Ces inscriptions fortes de l'intervention d'EX-expression à côté de ses partenaires montrent à quel point notre structure est un élément incontournable de la lutte contre la violence dans le canton et la reconnaissance sur laquelle elle peut désormais compter.

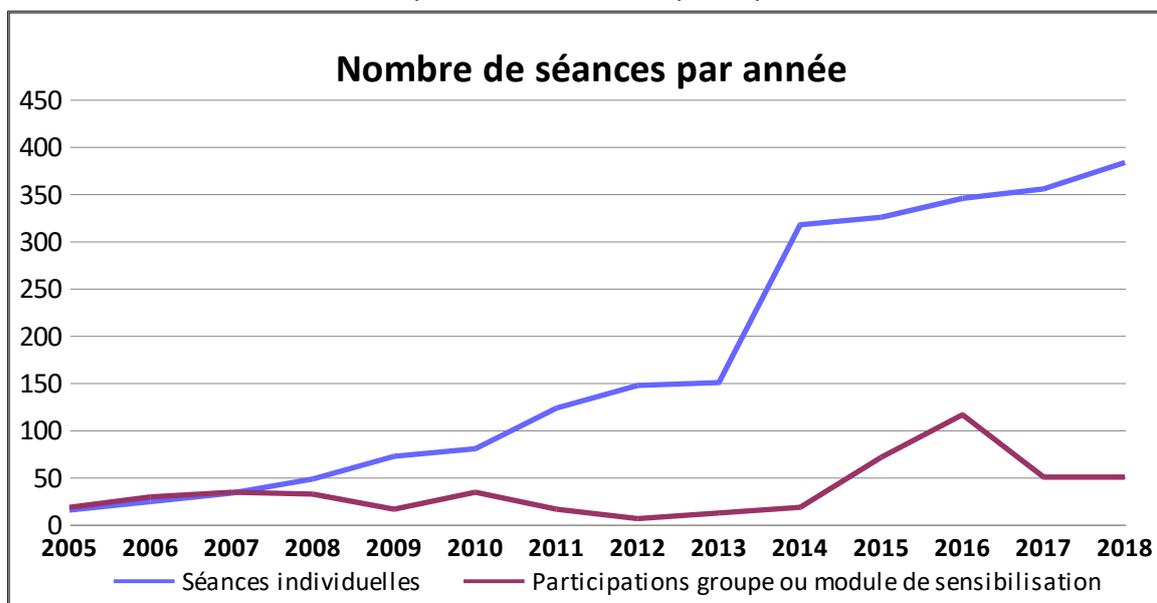
La perspective est d'autant encourageante et prometteuse de par la continuité de ce mouvement constitué par exemple dans le projet cantonal de création d'une unité de gestion des menaces de violence pour laquelle EX-expression a déjà été sollicitée.

Du côté interne, l'équipe de professionnels a connu quelques départs et une transition est déjà en train de se mettre en place. Les dimensions d'ensemble suivront une légère évolution dans le volume des ressources humaines, ce qui est en cohérence avec l'augmentation des prestations et du volume de travail.

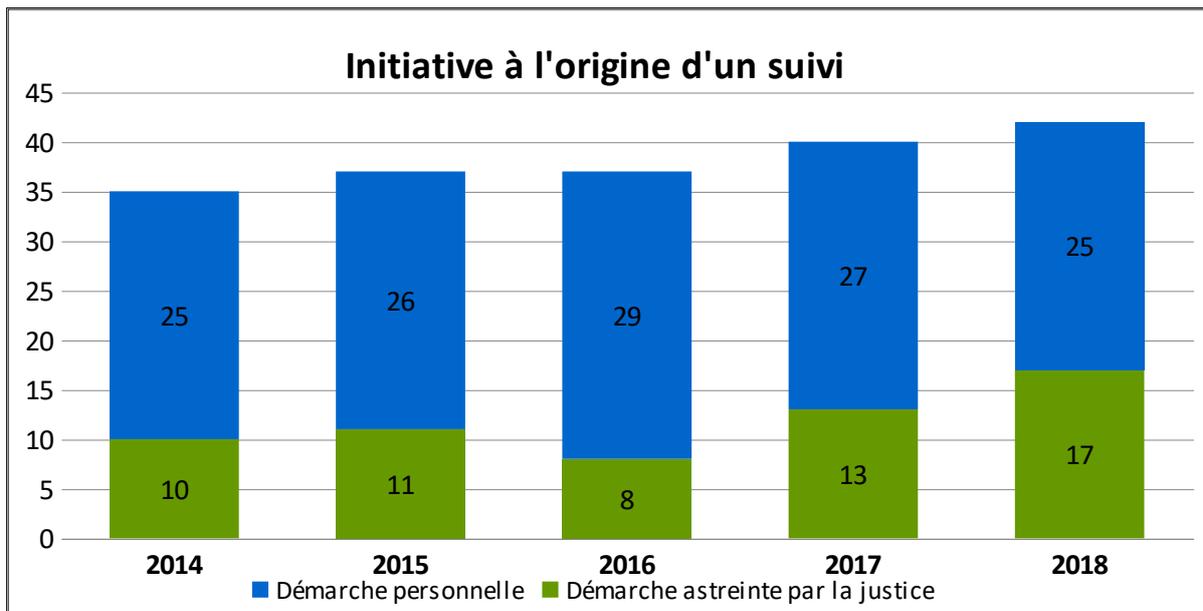
Depuis la création d'EX-expression, il y a désormais 15 ans, nous avons dépassé les 330 auteur-e-s accompagnés, offert plus de 480 séances de groupe avec environ 1200 participations et mené pas loin de 2000 entretiens individuels. Un effort consistant qui ne cesse de se poursuivre.

Données statistiques

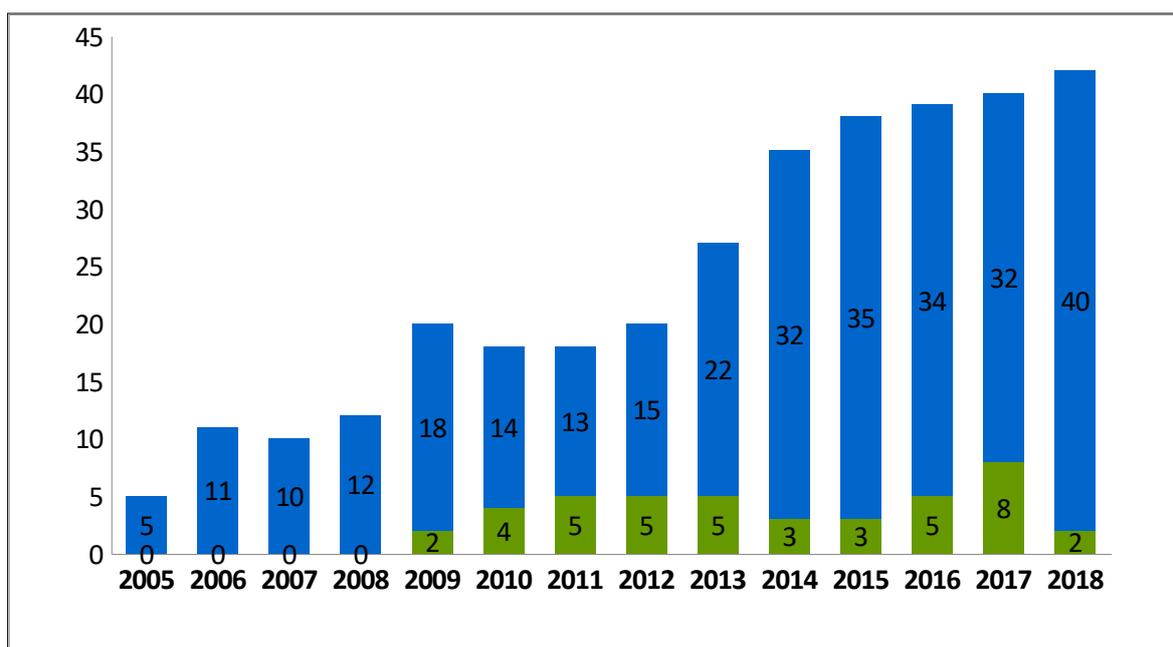
EX-expression a réalisé, comme depuis quelques années, un nombre croissant d'entretiens de suivis. Bien que la structure propose aussi bien des suivis individuels, un module de sensibilisation qu'un suivi hebdomadaire en groupe, la majorité des accompagnements ont été réalisés par un travail individuel. Quant au suivi sous forme d'activité groupale, nous nous sommes heurtés à des limitations quant au nombre de participants.



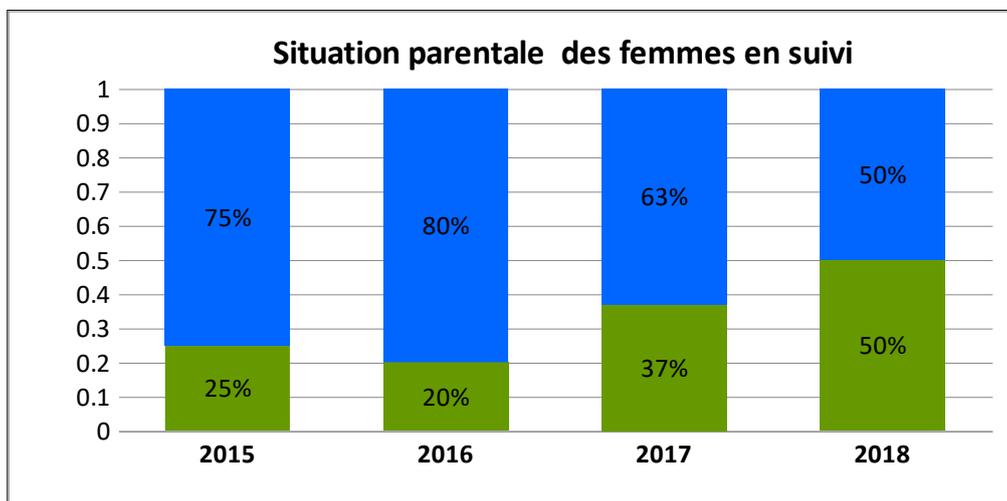
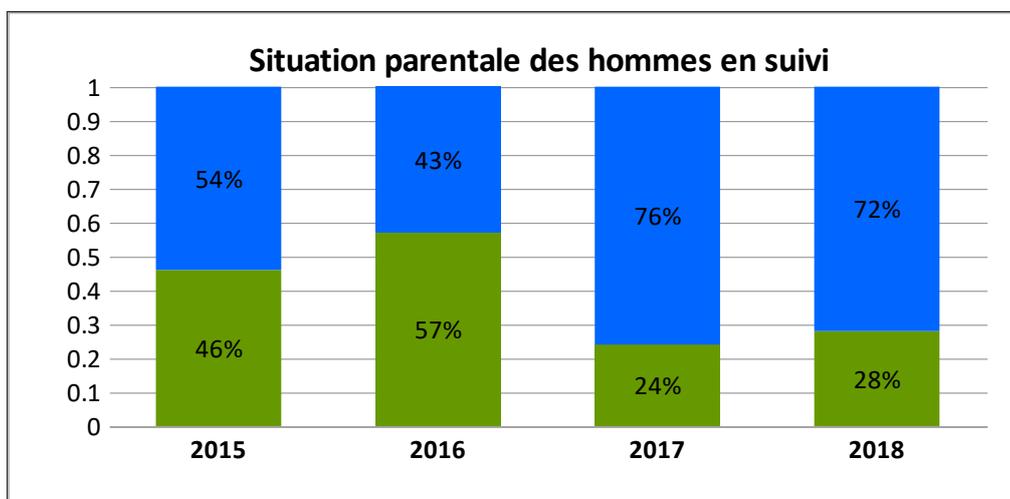
La caractéristique principale de l'année 2018 est la prévalence de mandats en provenance de décisions de justice. Bien que la majorité des démarches et demandes soient d'ordre de l'initiative personnelle, les accompagnements astreints n'ont jamais été aussi nombreux à EX-expression. Le travail de collaboration avec l'ensemble du système judiciaire fribourgeois a donc bien fonctionné.



Une autre caractéristique majeure est le nombre très restreint de suivis offerts à des femmes. Le suivi proposé en 2018 est donc clairement pour une population masculine, le nombre de femmes accompagnées n'ayant jamais été aussi bas qu'à l'ouverture de cette offre en 2009.

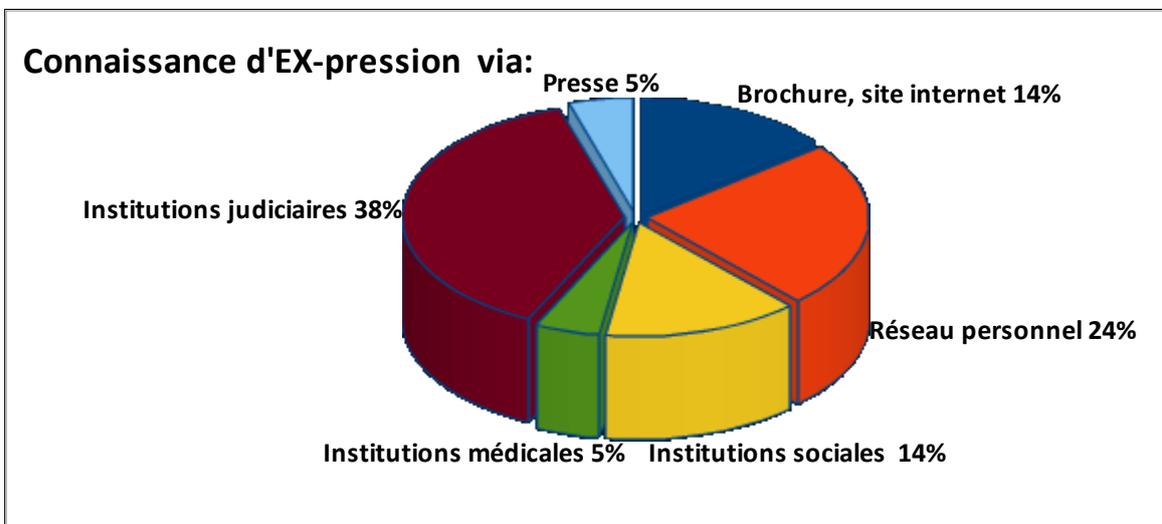


Depuis plusieurs années désormais, EX-pression accueille également des parents en difficultés relationnelles avec leurs enfants et qui usent parfois d'agressivité et de violence. Nous avons constaté auprès des personnes accompagnées que les comportements violents contre des partenaires ont pu user de violence sporadiquement également envers leurs enfants. Il en reste pas moins que ces derniers, ne seraient que par leur présence lors des multiples dynamiques familiales agressives, subissent constamment les effets néfastes des attitudes des adultes. Parmi les bénéficiaires de notre structure un nombre significatif d'adultes vivent avec des enfants dans leur ménage, qu'ils soient leurs enfants biologiques ou ceux du/de la partenaire de par une recombinaison familiale. Ce constat renforce notre conviction de la nécessité de garder bien présent dans notre intervention la dimension parentale également lors de violence conjugale.



Quant à la visibilité et aux canaux d'entrée des personnes faisant recours à EX-pression, nous constatons que l'appareil judiciaire, de par ses mandats, en est la source principale. Néanmoins, nous remarquons également que l'entourage des personnes accompagnées joue un rôle important quant à l'orientation vers une structure comme la nôtre. Il est fort probable

que les victimes elles-mêmes puissent signaler, demander, voire poser la condition d'un accompagnement à EX-expression à leur conjoint. Dans d'autres circonstances c'est l'entourage plus élargi (parents, frères et sœurs, amis proches, etc.) qui propose ou incite les auteur-e-s à consulter notre structure.



Sensibilisation et prévention

Depuis sa création EX-expression garde le principe de la nécessité d'opérer en termes de prévention. Il en est de même de la prévention primaire pour une sensibilisation continue de la population. Pour l'année 2018 aucune thématique spécifique n'a été choisie dans l'ensemble du domaine de la violence domestique. L'accent a été mis sur la visibilité de notre offre pour augmenter notre présence dans les connaissances des services disponibles dans le canton, tout en soulignant par la même occasion indirectement la persistance d'un problème de santé publique comme la violence domestique.

Deux axes ont orienté la campagne annuelle qui a débuté le 5 novembre 2018 et s'est terminée à proximité des fêtes de fin d'année. Le premier axe a privilégié la publicité grand public et le second a mis l'accent sur les réseaux sociaux comme moyen de diffusion d'information et sensibilisation.

Dans le premier volet, le choix s'est porté sur la diffusion dans le réseau des transports publics d'une vidéo publicitaire reprise par la suite dans notre site internet également. Pour compléter cette volonté d'approcher la population sans distinctions, nous avons pu mettre sur pied un stand d'information à la **Foire fribourgeoise La cantonale**. Grâce aux organisateurs, cette occasion a permis de répondre aux questions des visiteurs et montrer notre présence dans le panorama des organismes sociaux du canton.

Pour le second volet, nous avons lancé une campagne qui a sélectionné un public fribourgeois cible proche de nos bénéficiaires via Facebook. Ainsi près de 60'000 personnes ont vu notre annonce et ceci de manière répétée sur un laps de temps de 5 semaines.

Comme il est fréquent dans des actions préventives, il est difficile d'évaluer l'impact concret auprès des potentiels bénéficiaires, néanmoins nous avons constaté une augmentation significative des appels, des demandes de suivi et plus en particulier une augmentation manifeste de l'audience des visites de notre site internet.



Représentations et collaborations

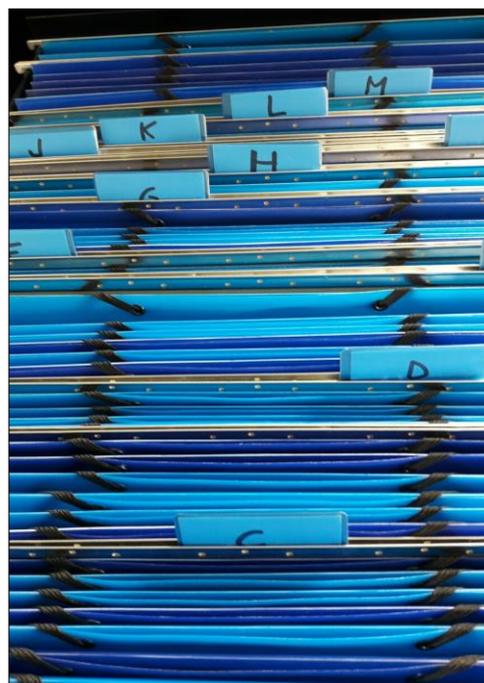
EX-pression ne serait aussi performant si elle ne pouvait pas compter sur un réseau de partenaires et de collaborations. C'est la raison pour laquelle l'effort de représentation reste une des priorités de nos actions. Il est question certes de la visibilité de notre structure, mais également de ressources professionnelles que nous pouvons mettre à profit d'autres professionnels dans l'avancement du travail d'accompagnement des auteur-e-s et de la connaissance du domaine de la violence domestique.

Ainsi, nous avons notamment mené activement plusieurs actions :

- Une intervention formative a été offerte au personnel soignant, par le biais de l'**Hôpital fribourgeois** qui l'a organisée en collaboration avec la Commission cantonale contre la violence conjugale,. De même nous avons assuré la participation au symposium organisé par le Centre de formation des soins de l'Hôpital cantonal de Fribourg sur le thème

de « La prise en charge des patients-es victimes de violence à l'HFR et liens avec les services externes ».

- La **Haute École de Travail Social** de Givisiez nous a invités à animer une matinée sur la thématique de la violence conjugale en collaboration avec Solidarité Femmes/centre LAVI de Fribourg. Cela donna l'occasion de présenter et débattre le travail auprès d'auteur-e-s et victimes avec des étudiants romands. Cette intervention a eu lieu à deux reprises dans le courant de l'année 2018.
- Nous sommes à nouveau intervenus, en collaboration avec le Centre prévention de l'Ale de Lausanne, dans le cadre de la **formation CAS** « *Aspects et soin médico-légaux dans le domaine de la violence interpersonnelle* » organisée par l'Unité de Médecine des violences du Centre Universitaire de médecine légale à Lausanne.
- Nous avons présenté EX-expression à l'ensemble de l'équipe éducative de l'institution spécialisée **Le Bosquet** à Givisiez en deux volets
- Nous avons collaboré et présenté notre offre lors de la rencontre organisée par le Service de la santé publique du canton de Fribourg des "**Petits déjeuners de la promotion de la santé**". La rencontre publique menée avec d'autres institutions partenaires portait sur la violence domestique.
- Nous avons participé en cours d'année à deux émissions à **Radio Fribourg** pour commenter l'actualité des actions de l'association. De même, nous avons accordé une interview à la Radio de la Suisse Italienne (RSI) lors des délibérations fédérales sur des aspects liés au contrôle électronique d'auteurs de harcèlement obsessionnel (stalking).
- Nous avons poursuivi également la collaboration au « **Groupe de travail élargi mariages forcés** » en qualité de consultant externe, groupe coordonné par le Bureau de l'égalité hommes-femmes et de la famille.
- Comme depuis des années, *EX-expression* a poursuivi la collaboration avec l'association « Vivre sans violence » pour répondre au **site internet www.vivresansviolence.ch**. En assumant un rôle de prestataire de service comme spécialiste en réponse aux questions des internautes pour les questions relevant des auteur-e-s. Par ce biais nous avons pu bénéficier d'une formation interne pour mieux connaître l'Unité de médecine des violences du CHUV.



- Notre président représente toujours notre association en qualité de **membre de la Commission cantonale contre la violence conjugale** dont la présidence est assurée par le Bureau de l'égalité hommes-femmes et de la famille.

Pour ce qui est des participations aux événements de contact direct avec notre réseau spécifique, et d'un point de vue national, nous avons assisté au **congrès national annuel regroupant les centres de consultation pour auteur-e-s de violence**, congrès organisé par l'Association professionnelle suisse des centres de consultations contre la violence APSCV à laquelle nous sommes affiliés.

De même nous avons participé au **congrès annuel national du Bureau fédéral de l'égalité** qui était spécialement consacré au thème de la Convention internationale d'Istanbul que la Suisse a ratifié.

Enfin, en qualité de participants, nous avons assisté à une journée formative de prévention du racisme et de la discrimination organisée par le **Bureau de l'intégration des migrant-e-s et de la prévention du racisme IMR**.

Il est important de souligner également l'effort particulier produit en 2018 pour le partenariat avec l'appareil judiciaire du canton avec lequel nous collaborons activement pour les accompagnements des personnes astreintes. Dans ce cadre, nous avons rencontré en bilatérale le nouveau **Service de l'exécution des sanctions pénales et de la probation (SESPP)** pour perpétuer la collaboration déjà mise en place depuis quelques années désormais. De même nous avons enfin pu rencontrer l'ensemble des **juges de paix** du canton pour expliquer notre mission et discuter des possibles applications des mandats à EX-expression.

Dans la même mouvance, nous avons activement participé à la **Table ronde de prévention et de sécurité**, notamment dans l'atelier de réflexion de la mise en place et introduction du concept de gestion de la menace et réglementation de l'échange d'informations entre autorités.

Ces élaborations, rencontres et échanges ont permis de renforcer une collaboration de plus en plus accrue avec les instances judiciaires pouvant solliciter EX-expression. Ce type de collaborations initiées depuis plus d'une dizaine d'années, au départ avec le Procureur général et le Ministère public notamment, explique probablement l'augmentation des mandats judiciaires qui ont en particulier caractérisé l'année 2018.

Perspectives de terrain

L'année 2019 qui s'ouvre à nous sera certainement l'année d'un virage financier à négocier en ce qui concerne son application et investissement dans la structure. Nous passons un autre petit cap et nous pouvons remercier nos financeurs de croire en notre développement. Depuis sa création, EX-expression ne cesse de croire dans sa mission et se réjouit de voir l'accomplissement de ses accompagnements ainsi que du nombre croissant de demandes. Les outils au sein de notre structure existent, ils ont fait leurs épreuves malgré la difficulté de la thématique, il est important de les utiliser pleinement et d'en augmenter même la performance.



L'enjeu sera également dans l'intégration du nouveau personnel qui remplace les départs et qui donnera forcément une nouvelle impulsion d'énergies et d'idées qui ne pourront qu'être bénéfiques.

Mais l'événement qui marquera le plus nos efforts tant sur le plan logistique que symbolique, sera les 15 ans d'existence d'EX-pression et les actions qui en découleront. Une occasion pour rappeler et fêter un autre cap

franchi dans l'histoire d'un projet qui s'est voulu à son temps innovateur et qui désormais et gravé dans le paysage institutionnel fribourgeois telle une pièce incontournable dans l'incessant travail contre la violence dans la sphère domestique. Nous sommes particulièrement fiers du travail accompli et nous ne pouvons que nous sentir motivés à poursuivre la mission que notre association s'est donnée en 2004.

Côté plus politique, nous espérons toujours que les autorités fribourgeoises fassent enfin le pas d'une imposition de consultations obligatoires pour tout cas de violence domestique constaté par les autorités judiciaires. Nous savons qu'une astreinte à la participation à un suivi tel que celui offert par notre structure réduit le risque de récurrence et permet un réel processus de changement comportemental. L'astreinte à quelques entretiens d'information et de sensibilisation, à l'instar du choix accompli par d'autres cantons, constituerait un complément fort utile à l'application d'un programme de prévention de la récurrence.

Le Procureur général et le Conseil d'Etat ont défini dans le cadre du "**Programme cantonal de lutte contre la criminalité 2018-2020**" la priorité d'examiner la révision de la loi d'application du code civil (LACC) en matière de durée d'expulsion du domicile et d'obligation de prise en charge thérapeutique. C'est bien dans ce cadre qu'une obligation de l'accomplissement d'entretiens pour auteur-e-s de violence pourrait voir le jour sous sa forme légale.

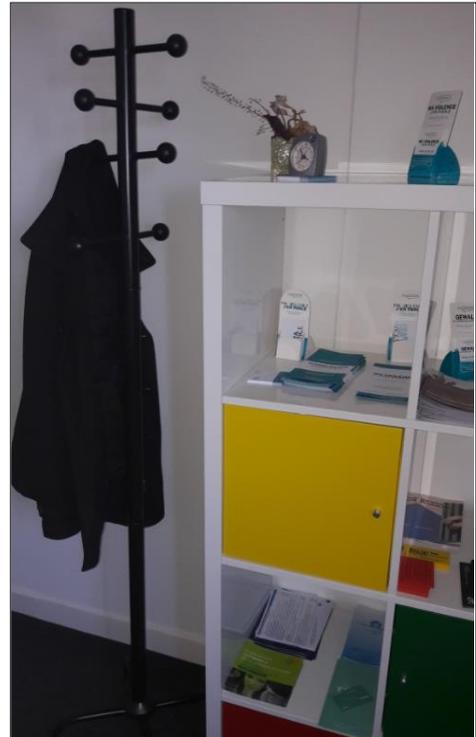
Et pour terminer...

Si les constats et les perspectives de notre structure sont encourageants, il en reste néanmoins que l'évolution de la problématique demeure inquiétante. En effet, bien que les infractions criminelles tendent à baisser d'année en année en Suisse, l'effet inverse se produit quant aux faits de violence dans le cadre domestique. En 2018 une nouvelle augmentation de près de 9% des infractions de violence domestique a en effet été enregistrée et bien plus de la moitié de tous les homicides confondus en Suisse concerne exclusivement ce domaine. Des constats qui nous imposent de rester vigilants et actifs.

La pratique qui est la nôtre nous montre donc un très grand potentiel de personnes nécessitant une aide thérapeutique pour sortir de la spirale de la violence, mais également un besoin de diversification des réponses à leurs situations spécifiques. Nous sommes en train d'œuvrer à encore mieux cibler nos réponses à ces besoins.

La prise en charge de la transformation des comportements violents en alternatives constructives requiert des conditions optimales et un encadrement solide, ce travail ne pourrait se faire sans l'investissement des collaborateurs et d'un comité engagé. Merci à eux.

Merci également à tous les précieux partenaires, collègues, institutions, avec qui nous œuvrons pour une meilleure qualité de vie des victimes, des personnes faisant usage de violence et de leurs enfants.



Comptes de pertes et profits			
	au 31.12.2018	Budget 2018	au 31.12.2017
		<i>CHF</i>	
PRODUITS			
Produits			
Cotisations membres	370.00	600.00	320.00
Facturation aux participants	12'382.00	16'000.00	15'605.00
Facturation mandats judiciaires	32'423.00	19'000.00	16'929.00
Autres produits	1'517.25	1'500.00	1'739.90
Produits des formations	900.00	800.00	900.00
Produits totaux	47'592.25	37'900.00	35'493.90
Dons et subsides			
Dons divers	1'858.00	2'000.00	2'211.00
Don Loro	160'000.00	150'000.00	150'000.00
Subside <u>DSAS</u> fonds prévention	20'000.00	20'000.00	20'000.00
Projet "allophone"	16'714.30	16'714.30	2'785.70
Total dons et subsides	198'572.30	188'714.30	174'996.70
Autres produits			
Produit des intérêts	2.60	-	1.25
Total autres produits	2.60	-	1.25
Total des produits	246'167.15	226'614.30	210'491.85
CHARGES			
Prix de revient			
Indemnisation intervenants/es	53'872.00	55'000.00	53'160.00
Rémunération salariés	84'599.85	91'000.00	90'181.20
Rémunération projets spécifiques	-	1'500.00	1'075.40
Charges sociales	23'838.30	21'500.00	19'339.65
Formation et supervision	3'849.80	4'000.00	3'165.80
Autres charges du personnel		-	231.40
Campagne prévention	19'074.10	15'000.00	15'897.70
Rémunération projet "allophone"	8'104.90	16'714.30	2'785.70
Prix de revient total	193'338.95	204'714.30	185'836.85
Résultat brut	52'828.20	21'900.00	24'655.00

Comptes de pertes et profits			
	au 31.12.2018	Budget 2018	au 31.12.2017
		<i>CHF</i>	
Résultat brut (report)	52'828.20	21'900.00	24'655.00
Autres frais			
Frais d'exploitation			
Loyer et charges	12'360.00	12'400.00	12'360.00
Mobilier et équipement		200.00	10.00
Assurances	547.50	500.00	480.90
Total des frais d'exploitation	12'907.50	13'100.00	12'850.90
Frais d'administration			
Matériel bureau et informatique	831.65	1'000.00	1'010.30
Frais d'animation	268.65	400.00	364.20
Téléphone et port	1'846.45	2'200.00	2'136.50
Frais de comité	1'176.55	800.00	620.60
Comptabilité / conseil / révision	2'456.65	2'100.00	1'999.80
Honoraires juridique	1'906.45	-	-
Autres charges administratives	465.00	200.00	163.30
Publicité et promotion	1'074.95	900.00	936.00
Site internet / maintenance site	340.20	400.00	340.20
Total des frais d'administration	10'366.55	8'000.00	7'570.90
Frais financiers			
Intérêts débiteurs, frais, ch. ex. préc.	121.50	70.00	72.10
Total des frais financiers	121.50	70.00	72.10
Total des autres frais	23'395.55	21'170.00	20'493.90
Total des charges	216'734.50	225'884.30	206'330.75
Résultat avant amortissement et résultat exceptionnel	29'432.65	730.00	4'161.10
Amortissement / rés. Exceptionnel	725.00	700.00	1'015.00
Résultat exceptionnel			-205.00
Résultat	28'707.65	30.00	3'351.10

Bilan au 31 décembre		
	2018	2017
	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
ACTIF		
Actifs circulants		
Caisse	341.70	259.75
Compte postal	65'315.98	67'172.83
Compte de régularisation d'actifs	2'907.55	2'047.00
Total actifs circulants	68'565.23	69'479.58
Actifs immobilisés		
Mobilier	2'010.00	2'085.00
Matériel informatique	280.00	480.00
Garantie de loyer	2'603.10	2'600.50
Total actifs immobilisés	4'893.10	5'165.50
Total de l'actif	73'458.33	74'645.08
	2018	2017
	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
PASSIF		
Fonds étrangers à court terme		
Créanciers et Passifs transitoires	3'805.30	33'699.70
Total fonds étrangers à court terme	3'805.30	33'699.70
Fonds propres		
Capital au 01.01	40'945.38	37'594.28
Résultat de l'exercice	28'707.65	3'351.10
Total des fonds propres	69'653.03	40'945.38
Total du Passif	73'458.33	74'645.08

ASSOCIATION EX-PRESSION – FRIBOURG
RAPPORT DES REVISEURS DES COMPTES

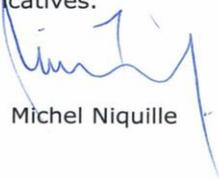
Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

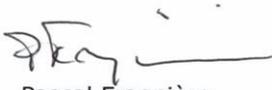
Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé au contrôle des comptes de l'Association EX-expression, à Fribourg, portant sur l'exercice 2018. Les comptes se soldent par un bénéfice de **Fr. 28'707.65**. Le capital reporté au 31 décembre 2018 est le suivant:

Capital au 1er janvier 2018	Fr.	40'945.38
Résultat de l'exercice 2018	Fr.	28'707.65
Capital au 31 décembre 2018	Fr.	69'653.03

En conclusion de notre rapport, nous certifions que:

- les comptes sont tenus avec soin et exactitude;
- les bilans et comptes de pertes et profits correspondent aux pièces justificatives.


Michel Niquille


Pascal Fragnière

Annexe: bilan et comptes de pertes et profits de l'exercice 2018

Fribourg, le 8 mars 2019

COMITÉ DE SOUTIEN

M. Clement Guevremont

Fondateur et directeur d'Option,
Accompagnement thérapeutique des auteur-e-s de violence conjugale,
Montréal

M. Nicolas Cornet

Photographe et grand-reporter, Paris

M. Benoît Rey

Président du Grand Conseil en 2016,
membre de la direction de Pro Infirmis Suisse

Mgr Alain De Raemy

Évêque auxiliaire de Lausanne, Genève et Fribourg

M. Yves Rossier,

Ambassadeur, ancien secrétaire d'État au Département fédéral des Affaires
étrangères

M. Jean-Marc Richard

Animateur-producteur à la Radio Télévision Suisse